

DELIBERATIONS du Conseil d'administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 31 mai 2016

Délibération n° 2016 - 31/05/2016 – 19

Approbation de conventions et contrats emportant versement de subvention ou engageant l'Université de Bourgogne

Le Conseil d'administration

- VU le Code de l'éducation
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne

Après en avoir délibéré

Approuve avec 28 voix pour (unanimité) :

les contrats et conventions emportant versement de subvention ou engageant l'université de Bourgogne suivants :

Pôle ou service instructeur : Pôle RECHERCHE

N°	Contractant / Composante / Laboratoire / Nom du porteur et équipe de recherche	Date d'arrivée	Partenaires financeurs	Objet	Montant de la subvention	Informations complémentaires
2016-0141	CGC M. Bertrand TILLIER	20/04/2016	Université Paris Est Créteil Val de Marne	Reversement : <i>Organisation du colloque international : "La noblesse des marches, de Bourgogne et d'ailleurs au temps de Marguerite d'Autriche (XVe-XVIe siècle) 14 et 15 septembre 2016</i>	1 500 € net de taxes	
2016-0163	CGC M. Bertrand TILLIER	09/05/2016	Opéra de Dijon	Mise à disposition : <i>Organisation d'une : "Journée d'études - colloque" 18 mai 2016</i>	192,00 € TTC	
2016-0158	PAM M. Patrick GERVAIS	02/05/2016	AgroSup Dijon	Reversement : <i>Contrats d'étude MICROSTAB / MATBIO</i>	50 681 €	

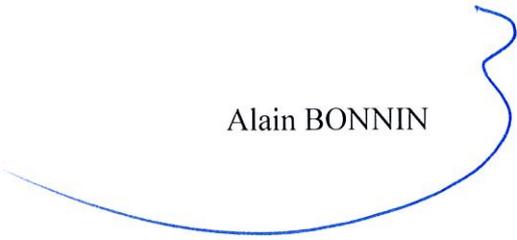
Pôle ou service instructeur : PAJI

N°	Contractant / Composante / Laboratoire / Nom du porteur et équipe de recherche	Date d'arrivée	Partenaires	Objet	Montant de la subvention
7552	ESPE	25/04/2016	Association Sportive et Culturelle Auxerre (ASC A) 24, rue des Moreaux 89000 Auxerre	Convention de soutien à la mise en œuvre de projets culturels. Versement d'une subvention pour le financement d'un voyage d'études le 25/06/2016 pour les étudiants en M2B et les fonctionnaires stagiaires du site MEEF Auxerre.	580 € TTC.

Dijon, le 1^{er} juin 2016

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN



Délibération transmise au Recteur Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement